

Procès-verbal

Projet Définitif

93^e assemblée du Conseil de l'ACPPU 25 et 26 novembre 2022

Comité des élections et des résolutions de l'ACPPU

Ted Montgomery Président d'assemblée du Conseil
Robin Vose Vice-président d'assemblée du Conseil
Martin Devitt Membre
Carla Graebner Membre

Comité de direction de l'ACPPU

Peter McInnis Président (StFXAUT)
Brenda Austin-Smith Présidente sortante (UMFA)
Robin Whitaker Vice-présidente (MUNFA)
Yalla Sangaré Trésorier (APBUS)
Larry Savage Président, Comité de la négociation collective et de l'organisation (BUFA)
Kate Cushon Présidente, Comité des bibliothécaires et des archivistes (URFA)
Alison Hearn Présidente, Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi (UWOFA)
Nick Papatheodorakos Président, Comité du personnel académique contractuel (APTPUC)
Marvin Claybourn Coprésident, Comité de l'équité (FAUST)
Susan Spronk Coprésidente, Comité de l'équité (APUO)
Patrick Noël Représentant ordinaire (Francophone) (APPUSB)
Chantale Jeanrie Représentante ordinaire (Québec) (SPUL)
Shirley Chau Représentante ordinaire (Général) (UBCFA)
Claudia Steinke Représentante ordinaire (Général) (ULFA)

Membre d'office

David Robinson Directeur général de l'ACPPU

Déléguées/délégués des associations locales

Claire Mallin	Acadia (AUFA)	Robert Soroka	Concordia Temps partiel (CUPFA)
Gordon Swaters	Alberta (AASUA)		Concordia U-C (CUEAFA)
Qing Tan	Athabasca (AUFA)	Glynis Price	SCFP 3912 (DU-SCFP 3912)
Alyda Faber	Atlantic (ASTFA)	Erica Fischer	Dalhousie (DFA)
Colin Jones	BCIT (BCITFSA)		École de médecine du Nord de l'Ontario (NOSMFSA)
Jon-Tomas Godin	Brandon (BUFA)	David Westwood	Grant MacEwan (GMUFA)
Andrew Chater	Brescia (BFA)	Brian Ross	Guelph (UGFA)
Dory Nason	British Columbia (UBCFA)		Huron (HUCFA)
Michelle Webber	Brock (BUFA)		King's College (UKCTA)
David Stewart	Calgary (TUCFA)	Rafat Alam	King's University College (KUCFA)
Adango Miadonye	Cape Breton (CBUFA)	Susan Hubers	Lakehead (LUFA)
Marylynn Steckley	Carleton (CUASA)	Thomas Peace	
Sylvain Leblanc	Collèges militaires canadiens (CMCFA)	Megann Liciskai	
		Stephanie Bangarth	
Ian Rakita	Concordia (APUC)	Gautam Das	

Fabrice Colin	Laurentienne (LUFA/APPUL)	Jennifer Blair	Ottawa (APUO)
Claire Bilodeau	Laval (SPUL)	Michael Arfken	PEI (UPEIFA)
Daniel O'Donnell	Lethbridge (ULFA)	Jordan Morelli	Queen's (QUFA)
Orvie Dingwall	Manitoba (UMFA)	Britt Hall	Regina (URFA)
Renée Sieber	McGill (MAUT/APBM)	Robert Case	Renison (RAAS)
Katherine Cuff	McMaster (MUFA)	Richard Kool	Royal Roads (RRUFA)
Andrea McLelland	McMaster – Bibliothécaires (MUALA)	Mireille St-Vincent	Saint-Boniface (APPUSB)
Ashrafee Hossain	Memorial (MUNFA)	Cathy Conrad	Saint Mary's (SMUFU)
Craig Cramm	Memorial- Syndicat des chargés/chargées de cours (LUMUN)	Amanda Wilson	Saint-Paul (PASPU/APPUSP)
Roger LeBlanc	Moncton (ABPPUM)	Gabriela Vellego	Sainte-Anne (APPBUSA)
Justin Maalouf	Moncton à Edmundston (APPUMCE)	Susan Fowler-Kerry	Saskatchewan (USFA)
Annie Hélène Boudreau	Moncton à Shippigan (APPUMCS)	Kumari Beck	Simon Fraser (SFUFA)
Fasal Kanouté	Montréal (SGPUM)	Martin Van Bommel	St. Francis Xavier (StFXAUT)
Karen Bamford	Mount Allison (MAFA)	Andrew Stumpf	St. Jerome's (SJU-ASA)
Lee Easton	Mount Royal (MRFA)	Gayle Thrift	St. Mary's (StMUFA)
Susan Brigham	Mount Saint Vincent (MSVUFA)	Michael Fleming	St. Thomas (FAUST)
Melissa White	New Brunswick (AUNBT)	Tom Robles	Toronto (UT-SCFP 3902)
Sarah Winters	Nipissing (NUFA)	Jeff Bale	Toronto (UTFA)
Brian Menounos	Northern BC (UNBC-FA)	Dave Mason	Université métropolitaine de Toronto (TFA)
Darrell Varga	NSCAD (FUNSCAD)	Moira Howes	Trent (TUFA)
Graeme Reniers	OCAD (OCADFA)	Mike Eklund	UOIT (UOITFA)
		Lynne Marks	Victoria (UVicFA)
		Hiran Perinpanayagam	Western Ontario (UWOFA)
		Rob Kristofferson	Wilfrid Laurier (WLUFA)
		Anna Lanoszka	Windsor (WUFA)
		Peter Miller	Winnipeg (UWFA)
		Arthur Hilliker	York (YUFA)

Associations locales – Absents

Bishop's (APBU)
Hearst (APUH)
Osgoode Hall (OHFA)
SEFPO 685 (Algoma)
St. John's (SJCFA)
St. Thomas More (STMFU)
Waterloo (FAUW)

Associations fédérées – Déléguées/délégués

Blair Howes (ACIFA)
Brent Calvert (FPSE-BC)
Kevin MacKay (OPSEU/SEFPO)

Associations provinciales – Déléguées/délégués

Scott Stewart ANSUT
Jon Doan CAFA
Annabree Fairweather CUFA BC
Hector Guy Adégbidi FNBFA/FAPPUNB
Sue Wurtele OCUFA/UAPUO
Heather Ritenburg (SAUT)

Associations provinciales – Absents

Manitoba (MOFA/FAPUM)

Affiliations spéciales – FQPPU

Michel Lacroix FQPPU

Emilie Bordeleau-Pitre FQPPU
Célia Favre FQPPU
Simon Rousseau FQPPU

Représentantes du personnel de l'ACPPU

Pam Foster - Déléguée
Mona Chevalier - Suppléante

Associations locales, provinciales et fédérées - Déléguées/délégués suppléants

Erin Crandall	Acadia (AUFA)	Geraldine Balzer	Saskatchewan (USFA)
Brygeda Renke	Alberta (AASUA)	Allison Muri	Saskatchewan (USFA)
Kristine Smitka	Alberta (AASUA)	Karen Harper	SCFP 3912 (DU-SCFP-3912)
Michael Conlon	BCIT (BCITFSA)	Brian Green	Simon Fraser (SFUFA)
Shannon Kelly	BCIT (BCITFSA)	Jennifer Scott	Simon Fraser (SFUFA)
Deena Rubuliac	BC (UBCFA)	Mike Sjoerdsma	Simon Fraser (SFUFA)
Dawn Good	Brock (BUFA)	Terezia Zoric	Toronto (UTFA)
Jennifer Krygier	Calgary (TUCFA)	Jesmen Mendoza	Université métropolitaine de Toronto (TFA)
Josh Horton	Carleton (CUASA)	Marcus Harvey	Trent (TUFA)
Laurence Piché	Collèges militaires canadiens (CMCFA)	Christine McLaughlin	UOIT (UOITFA)
Geneviève Robichaud	Concordia (APUC)	Erin Campbell	Victoria (UVicFA)
Ted Stathopolous	Concordia (APUC)	Lisa McGifford	Winnipeg (UWFA)
Mark Lewis	Dalhousie (DFA)	Patrick Phillips	York (YUFA)
Jasmine French	Grant MacEwan (GMUFA)	Kristin Skinner	York (YUFA)
Michelle Malin	Grant MacEwan (GMUFA)	Brendan Bruce	CAFA
Louis-Philippe Lampron	Laval (SPUL)	Kenneth Christie	CUFA BC
Simon Viviers	Laval (SPUL)	Jenny Ahn	OCUFA/UAPUO
Victor Muniz-Fraticelli	McGill (MAUT/APBM)	Nigmendra Narain	OCUFA/UAPUO
Hélène Albert	Moncton (ABPPUM)		
Dyala Hamzah	Montréal (SGPUM)		
Sue Blair	New Brunswick (AUNBT)		
Jacqueline Holler	Northern BC (UNBC-FA)		
Leslie Jermyn	Queen's (QUFA)		

Associations locales, provinciales et fédérées - Observatrices/observateurs

Mary Lou Batty	NEW BRUNSWICK (AUNBT)	Sean Parkinson	FPSE BC
Jack Brown	DALHOUSIE (DFA)	Travis Perry	MEMORIAL (MUNFA)
Kenneth Christie	ROYAL ROADS (RRUFA)	Brygeda Renke	ALBERTA (AASUA)
Aaron Chubb	LETHBRIDGE (ULFA)	Lise Robichaud	FNBFA/FAPPUNB
Deletta Dodds	CALGARY (TUCFA)	Carolyn Sale	ALBERTA (AASUA)
Greg Flemming	MANITOBA (UMFA)	Kristine Smitka	ALBERTA (AASUA)
Susan Fowler-Kerry	SASKATCHEWAN (USFA)	Linda St Pierre	LAURENTIAN/LAURENTIENNE (LUFA/APPUL)
Kathy Johnson	TORONTO (UTFA)	Connie Stewart	NEW BRUNSWICK (AUNBT)
Vincent-Carl Leriche	MONTRÉAL (SGPUM)	Joseph Varga	MCGILL (MAUT/APBM)
Bren LeFrançois	MEMORIAL (MUNFA)		

Projet de procès-verbal**Invitées/invités et observatrices/observateurs**

Rachel Narvey	Alberta (AASUA)
Maria Angerilli	BCIT (BCIT FSA)
Lori Morinville	CAFA
Lise Robichaud	FNBFA/FAPPUNB
Mary Lou Batty	New Brunswick (AUNBT)
Lucia DeMaio	New Brunswick (AUNBT)
Michael Keliher	New Brunswick (AUNBT)
Aaron Chubb	Lethbridge (ULFA)
Greg Flemming	Manitoba (UMFA)
Joseph Varga	McGill (MAUT/APBM)
Travis Perry	Memorial (MUNFA)
Terry Poirier	Wilfrid Laurier (WLUFA)
Jennifer Hewer	Windsor (WUFA)
Kimiko Inouye	OCUFA/UAPUO
Mina Rajabi Paak	OCUFA/UAPUO
Corey Vermey	OCUFA/UAPUO
Michael Shaw	Président, Caisse de défense de l'ACPPU
Evan Fox-Decent	Université McGill, Faculté de droit
Grace Nyongesa	Universities Academic Staff Union Nairobi (UASA)
Madeleine Pastinelli	Laval (SPUL)
Leslie Molnar	Présidente, Syndicat national de l'ACPPU
Caroline Quesnel	Présidente, Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec
Diane Piccitto	Lauréate du Prix pour l'équité de l'ACPPU (MSVUFA)

Personnel de l'ACPPU

Sadiya Abdulrahim	Agente des systèmes informatiques
Jordan Alexander	Adjointe, services juridiques et négociations
Karl Bélanger	Conseiller politique
Tony Cantin	Directeur des finances, ressources humaines et opérations
Emilie Couture	Coordonnatrice des communications numériques
Lissa Cowan	Agente des communications
Justine De Jaegher	Directrice des actions politiques et des communications
Avril Dymond	Conseillère juridique
Sarah Godwin	Directrice, services juridiques et relations de travail, avocate principale
Sarah Hedges-Chou	Agente de l'organisation
Constance Hewitt	Adjointe, services exécutifs
Caroline Lachance	Agente de recherche
Andrea Harrington	Agente de la négociation collective
Immanuel Lanzaderas	Conseiller juridique
Sophie Levert	Adjointe, services exécutifs
Margaret McGovern-Poté	Chef des services exécutifs
Marcel Roy	Planificateur de réunions et d'événements
Natascha Schwartz	Adjointe, services exécutifs
Christie Witt	Graphiste
Catherine Wright	Analyste de recherche

01. Ouverture de l'assemblée

Le président d'assemblée déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux déléguées et aux délégués à la 93^e assemblée du Conseil de l'ACPPU. Il reconnaît que l'assemblée se déroule sur un territoire algonquin non cédé. Pour ceux et celles

Projet de procès-verbal

qui assistent virtuellement à l'assemblée, il rappelle aux déléguées et aux délégués que nous accomplissons tous notre travail académique sur des territoires autochtones, métis et des Premières nations spécifiques. Si certains de ces territoires sont régis par des traités, certains n'ont jamais été cédés. Il demande aux déléguées et aux délégués de réfléchir aux conditions dans lesquelles nous occupons ces espaces, aujourd'hui et à jamais.

Le président et le vice-président d'assemblée font plusieurs annonces concernant le fonctionnement de l'assemblée.

02. Adoption de l'ordre du jour

ANSUT/UNIVERSITÉ MÉTROPOLITAINE DE TORONTO : QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

03. Adoption du procès-verbal de l'assemblée des 28 et 29 avril 2022

PRÉSIDENTE-BIBLIOTHÉCAIRES ET ARCHIVISTES/BRANDON : QUE le procès-verbal de l'assemblée du Conseil des 28 et 29 avril 2022 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

04. Remarques du président

Le président souhaite la bienvenue aux déléguées et délégués et invitées et invités à la 93^e assemblée du Conseil de l'ACPPU. Il signale que l'année dernière, les membres de l'ACPPU ont organisé une forte résistance contre les administrateurs et les responsables politiques qui menaçaient de saper les principes fondamentaux de la négociation collective. Certaines de ces actions se sont déroulées sous la forme de grèves, tandis que d'autres ont pris la forme de militantisme et de service, toutes dans le but de maintenir et d'améliorer les priorités de nos universités et collèges en matière d'éducation. Le président souligne la publication du rapport final de la vérificatrice générale de l'Ontario sur l'Université Laurentienne et le soutien apporté par les associations membres de tout le comté à leurs collègues de Sudbury. Il rend compte de la manifestation de soutien et de solidarité envers les travailleuses et travailleurs de l'éducation en Ontario suite au projet de loi 28, une mesure législative déposée par le gouvernement de l'Ontario qui imposerait un contrat aux 55 000 travailleurs de l'éducation du SCFP et empêcherait une grève légale. Il souligne l'importance de la solidarité au sein du mouvement syndical dans son ensemble pour garantir le respect des droits fondamentaux.

05. Rapport du Comité des élections et des résolutions**a) Code de procédure**

Le président d'assemblée attire l'attention des déléguées et des délégués sur le code de procédure, qui est inclus dans le cahier de documentation.

b) Règlement administratif n° 1 de l'ACPPU

Le président d'assemblée attire l'attention des déléguées et des délégués sur le Règlement administratif de l'ACPPU, qui est inclus dans le cahier de

Projet de procès-verbal

documentation.

- c) Guide d'introduction à la procédure parlementaire pour assurer la tenue d'assemblées démocratiques et efficaces

Le président d'assemblée attire l'attention des déléguées et des délégués sur le guide, qui est inclus dans le cahier de documentation.

- d) Rapport des mises en candidature

Le président d'assemblée attire l'attention des déléguées et des délégués sur le rapport des mises en candidature faisant état d'une candidature au poste vacant de représentant/représentante ordinaire (Autochtone) au sein du Comité de direction de l'ACPPU.

PRÉSIDENTE-LIBERTÉ ACADÉMIQUE ET PERMANENCE DE L'EMPLOI/TRENT : QUE le rapport des mises en candidature soit adopté.

ADOPTÉE

06. Candidatures recommandées pour les prix de l'ACPPU

- a) Prix Milner

PRÉSIDENTE-LIBERTÉ ACADÉMIQUE ET PERMANENCE DE L'EMPLOI/ANSUT : QUE le prix Milner soit remis aux membres du groupe CensureUofT de l'Université de Toronto.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) Prix Sarah-Shorten

COPRÉSIDENT-ÉQUITÉ (CLAYBOURN)/UNIVERSITÉ MÉTROPOLITAINE DE TORONTO : QUE le Prix Sarah-Shorten soit remis à Kathlen Nichol de l'Université Brandon et à Chantal Dion de l'Université Carleton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07. Salutations

Grace Nyongesa, présidente nationale du Syndicat du personnel académique des universités du Kenya, fait le point sur l'état du secteur de l'éducation postsecondaire au Kenya.

08. Exposé

Comités d'éthique de la recherche et liberté académique

Madeleine Pastinelli, professeure au département de sociologie de l'Université Laval, présente un rapport du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval (SPUL) sur les problèmes auxquels les membres du corps professoral de cet établissement sont confrontés dans leurs interactions avec les comités d'éthique de la recherche (CER).

Projet de procès-verbal

09. Rapport du directeur général sur la liberté académique

a) Liberté académique

Le directeur général fait le point sur la progression du projet de loi 28 de l'Ontario. Le Syndicat national de l'ACPPU (SNACPPU) a participé à des réunions d'urgence du Congrès du travail du Canada (CTC) et a appuyé les appels à l'action pour lutter contre cette mesure législative. Il souligne que le SNACPPU a notamment pour mandat de maintenir l'ACPPU en contact avec le mouvement syndical dans son ensemble.

Le directeur général signale que l'Association mcgillienne des professeurs de droit (AMPD) a reçu l'approbation du tribunal du travail du Québec pour devenir un syndicat accrédité. Le représentant de l'AMPD, Evan Fox-Decent, s'est adressé au Conseil pour remercier l'ACPPU du soutien qu'elle lui a apporté tout au long du processus d'accréditation.

i) Dossiers et enjeux

A) Liberté académique et droit de l'emploi et du travail

Le directeur général indique que certains des documents présentés à la Fondation Harry-Crowe sur le thème de la liberté académique et de la loi devraient être publiés en 2023.

B) Collège Humber

Le directeur général fait état d'une affaire au Collège Humber concernant les commentaires d'un professeur sur l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

C) Université du Nouveau-Brunswick

Le directeur général fait état de problèmes de gouvernance à l'Université du Nouveau-Brunswick. *Sont inclus dans le dossier de réunion : (1) Lettre de l'ACPPU à Paul Mazerolle, recteur et vice-chancelier de l'Université du Nouveau-Brunswick, au sujet des préoccupations concernant les questions de gouvernance académique, 3 août 2022; (2) Lettre de réponse de l'UNB à l'ACPPU, 8 septembre 2022.*

D) Université Laval

Le directeur général fait le point sur l'affaire du professeur Patrick Provost (Université Laval) qui a été suspendu pour avoir tenu des propos mettant en doute l'efficacité du vaccin contre la COVID-19.

b) Litiges

i) Université Laurentienne

Le directeur général souligne la récente publication du rapport de la vérificatrice générale de l'Ontario sur l'Université Laurentienne. Ce rapport conclut que le processus d'insolvabilité n'était pas nécessaire et qu'il existait d'autres moyens de résoudre la crise financière. L'ACPPU fait pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il exclue les établissements d'enseignement

Projet de procès-verbal

postsecondaire de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC) et de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*. L'ACPPU cherche également à renforcer le libellé des conventions collectives sur la nécessité financière et l'accès à l'information financière.

RÉSOLUTION D'URGENCE**MANITOBA/REPRÉSENTANT ORDINAIRE (FRANCOPHONE) :**

ATTENDU QUE le 1^{er} février 2021 l'Université Laurentienne de Sudbury – la plus grande institution postsecondaire du nord-est de l'Ontario – est devenue la première université financée par l'État de l'histoire canadienne à soumettre une demande de protection contre ses créanciers en vertu de la *Loi fédérale sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC);

ATTENDU QUE le 12 avril 2021 l'administration et le conseil des gouverneurs de l'Université Laurentienne – avec l'approbation du tribunal désigné en vertu de la LACC – ont éliminé 69 programmes académiques, notamment des programmes francophones et autochtones, et mis à pied de façon permanente 116 membres du corps professoral, 42 membres du personnel et 12 administrateurs, établissant ainsi un précédent de négation efficace de la permanence de l'emploi;

ATTENDU QUE cette utilisation particulière de la protection contre les créanciers en vertu de la LACC a établi un précédent qui menace les emplois dans les institutions publiques à travers le Canada, en particulier lorsqu'un financement provincial inadéquat menace les hôpitaux, les commissions scolaires, les institutions d'enseignement et les services municipaux, entre autres;

ATTENDU QU'un processus de restructuration ordonné par la cour pourrait potentiellement devenir un outil néolibéral de choix pour s'en prendre au processus libre et juste de négociation de convention collective et éliminer des emplois, des avantages sociaux et des services;

ATTENDU QUE – en dépit des préoccupations formulées par les intervenants, les groupes de travailleurs, les organismes culturels, les municipalités et les citoyens de Sudbury et du nord-est de l'Ontario – le processus de restructuration s'est déroulé pour la plus grande partie sans examen du public et sans égard aux intérêts sociaux, culturels et économiques de la communauté;

ATTENDU QUE le bureau du vérificateur général et que le Comité permanent des comptes publics de l'Assemblée législative de l'Ontario ont tous deux refusé l'accès de façon répétée aux données financières et autre documentation demandées afin de mener une vérification indépendante « d'optimisation des ressources » de la demande sans précédent de l'Université Laurentienne en vertu de la LACC, de même que pour étudier la justification sous-jacente de la demande de protection pour insolvabilité;

ATTENDU QUE la LACC est conçue pour attaquer les droits des travailleurs et restructurer les milieux de travail en grande partie au moyen de l'élimination de postes et de services;

Projet de procès-verbal

ATTENDU QUE la restructuration de l'Université Laurentienne ordonnée par les tribunaux en vertu de la LACC a ouvert *de force* les conventions collectives, a unilatéralement supprimé le régime complémentaire de retraite sans capitalisation ainsi que le régime d'assurance maladie des retraités;

ATTENDU QUE le plan ordonné en vertu de la LACC a privé les membres du corps professoral et les membres du personnel syndiqués de toucher pleinement leurs indemnités de licenciement et de cessation d'emploi négociées, versant au contraire une toute petite fraction des sommes dues en les considérant comme créanciers dans le processus d'insolvabilité;

PAR CONSÉQUENT,

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ACPPU condamne les gouvernements de l'Ontario et du Canada pour leurs rôles respectifs dans les coupes extrêmes à l'Université Laurentienne – un lien avec l'éducation francophone et autochtone dans la région Nord de l'Ontario.

QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU QUE l'ACPPU demande à la province de l'Ontario de verser, aux membres du corps professoral et aux membres du personnel de l'Université Laurentienne auparavant syndiqués et ayant perdu leur emploi, leurs indemnités de licenciement et de cessation d'emploi négociées pleines et entières, conformément à leurs conventions collectives respectives.

QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU QUE l'ACPPU demande à la province de l'Ontario de fournir aux retraités de l'Université Laurentienne les avantages qu'ils auraient réalisés en vertu du régime complémentaire de retraite sans capitalisation ainsi que du régime d'assurance maladie des retraités.

QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU QUE l'ACPPU crée et administre un fonds de secours qui permettra d'offrir de l'aide financière aux membres du corps professoral syndiqués à temps plein qui ont été licenciés ou forcés de partir à la retraite en raison de la restructuration de l'Université Laurentienne, et qui peuvent prouver qu'ils ont des difficultés financières attribuables au licenciement ou au départ forcé à la retraite.

MOTION JUGÉE IRRECEVABLE

Le président a déclaré la motion irrecevable parce qu'elle n'entrait pas dans le cadre de la portée des activités de l'organisation énoncées dans le Règlement administratif.

AMENDEMENT

UOIT/UNIVERSITÉ MÉTROPOLITAINE DE TORONTO : QUE la résolution soit modifiée comme suit : « Qu'il soit en outre résolu que l'ACPPU **explore** la création et l'administration d'un fonds de secours qui permettra d'offrir de l'aide financière aux membres du corps professoral syndiqués à temps plein qui ont été licenciés ou forcés de partir à la retraite en raison de la restructuration de l'Université Laurentienne, et qui peuvent prouver qu'ils ont des difficultés financières attribuables au licenciement ou au départ forcé à la retraite. »

Projet de procès-verbal

MOTION DE SCISSION

BRANDON/ UNIVERSITÉ MÉTROPOLITAINE DE TORONTO : QUE les trois premières clauses de résolution de la motion principale soient séparées de la quatrième clause de résolution finale de cette motion.

ADOPTÉE

Les trois premières clauses de résolution de la motion initiale sont mises aux voix.

ADOPTÉE

Le président soumet à l'assemblée la question de savoir si la décision du président selon laquelle la quatrième clause de la résolution est irrecevable doit être maintenue.

ADOPTÉE**LA DÉCISION DU PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE EST MAINTENUE.**

UOIT/UNIVERSITÉ MÉTROPOLITAINE DE TORONTO : QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ACPPU explore la création et l'administration d'un fonds de secours qui permettra d'offrir de l'aide financière aux membres du corps professoral syndiqués à temps plein qui ont été licenciés ou forcés de partir à la retraite en raison de la restructuration de l'Université Laurentienne, et qui peuvent prouver qu'ils ont des difficultés financières attribuables au licenciement ou au départ forcé à la retraite.

ADOPTÉE

ii) Conseil canadien de la magistrature

Le directeur général indique qu'une décision a été rendue dans le cadre du contrôle judiciaire de la décision du Conseil canadien de la magistrature (CCM) de ne pas créer un comité chargé d'enquêter sur l'affaire concernant M^{me} Azarova. L'appel a été rejeté au motif que la décision du CCM était raisonnable et équilibrée.

iii) Service d'arbitrage de l'ACPPU

Le directeur général fait le point sur les cas d'arbitrage que l'ACPPU traite par le biais de son service d'arbitrage.

A) Université Brock

Le directeur général fait le point sur l'affaire touchant à la liberté académique de Tomáš Hudlický à l'Université Brock. Malheureusement, le professeur Hudlický est décédé au cours de l'été et l'arbitre a déclaré l'affaire sans objet.

B) Université de Toronto

Le directeur général fait le point sur le grief de gouvernance collégiale découlant de l'affaire Azarova à l'Université de Toronto.

C) Université Bishop's

Le directeur général fait le point sur l'affaire du licenciement du professeur Christopher Darius Stonebanks à l'Université Bishop's qui concernait la liberté académique intra-muros.

Projet de procès-verbal

D) Université Mount Royal

Le directeur général fait le point sur le licenciement de la professeure Frances Widdowson à l'Université Mount Royal.

c) Dossiers d'arbitrage

i) Dalkir (Université du Nouveau-Brunswick)

Le directeur général rend compte de la décision au sujet d'un grief rendue dans le cas du professeur agrégé Dalkir à l'Université du Nouveau-Brunswick. Le grief découlait d'un refus de promotion fondé sur la quantité de recherches et de sondages d'opinion auprès des étudiants. Un conseil d'arbitrage a accueilli le grief en partie et a ordonné que le professeur Dalkir soit promu au rang de professeur. L'université a demandé un contrôle judiciaire.

ii) Anderson (Université de la Saskatchewan)

Le directeur général rend compte du cas du professeur Kyle Anderson à l'Université de la Saskatchewan qui a été sanctionné pour des publications sur les médias sociaux. Le grief a été retenu au motif que les dispositions de la convention collective relatives au traitement des allégations n'ont pas été correctement suivies.

iii) Politique de la charge de travail (Université du Manitoba)

Le directeur général fait état d'un grief de principe concernant les lignes directrices sur la charge de travail adoptées dans certaines facultés de l'Université du Manitoba, qui accordent aux doyens un pouvoir discrétionnaire considérable en matière d'attribution de la charge de travail. Le grief a été accueilli en grande partie sur la base de l'admission des notes de négociation de l'University of Manitoba Faculty Association qui fournissaient des informations contextuelles.

10. Rapports

a) Services juridiques et relations de travail

S. Godwin, avocate principale et directrice des services juridiques et des relations de travail, fait le point sur les activités de l'ACPPU en matière de relations de travail et de négociation. L'équipe poursuit ses travaux de redressement suite à la décision de l'Université Laurentienne de s'engager dans le processus de la LACC. Elle fait état des tendances observées lors des récentes négociations, notamment le refus de l'employeur de fournir les informations nécessaires à une négociation équitable, la négociation d'une rémunération appropriée tenant compte de l'inflation, et l'intransigeance des administrations, de sorte que des votes de grève et/ou la conciliation soient nécessaires pour parvenir à un accord. L'équipe continue d'appuyer la campagne de syndicalisation à l'Université de l'Ontario français. Les Faits et chiffres de l'ACPPU et le sondage sur l'état de la profession académique postsecondaire seront publiés au cours des prochaines semaines.

Un rapport est inclus dans le cahier documentation du Conseil.

Projet de procès-verbal

b) Actions politiques, formation et communications

J. De Jaegher, directrice des actions politiques et des communications, rend compte des activités de l'ACPPU en matière de défense des intérêts, de campagnes et de lobbying. Elle fait part des efforts de sensibilisation en faveur du projet de loi 228, qui donnerait la priorité aux pensions dans le cadre d'une procédure d'insolvabilité de la LACC, ainsi que du travail de lobbying sur le projet de loi 215 du Sénat. Elle met en lumière les recommandations formulées dans le mémoire prébudgétaire fédéral 2023 de l'ACPPU : un transfert fédéral dédié à l'enseignement postsecondaire, une augmentation du financement de la recherche scientifique fondamentale, une augmentation des allocations prévues par les bourses d'études canadiennes, l'élaboration d'un cadre national sur les ressources éducatives ouvertes et la création d'un secrétariat fédéral de l'enseignement postsecondaire. En ce qui concerne les campagnes, elle fait part du projet de lancement d'une campagne nationale sur la gouvernance au printemps 2023, dans le but de relever les normes de gouvernance collégiale dans l'ensemble du pays. Elle parle des nouvelles ressources affichées dans la trousse de l'équité et des travaux visant à créer un nouveau portail web sur la liberté académique. Elle fait le point sur les activités de formation de l'ACPPU à l'automne, y compris les écoles nationales sur la syndicalisation, la négociation et le traitement des griefs.

c) Affaires internationales

i) Internationale de l'Éducation

Le directeur général indique que l'ACPPU est membre de l'Internationale de l'éducation (IE) – la fédération mondiale des syndicats d'enseignants et de travailleurs de l'éducation qui représente plus de 30 millions d'enseignants et de travailleurs de l'éducation dans 170 pays et territoires. Il mentionne qu'en raison de la pandémie et du déploiement inégal des vaccins dans le monde, l'IE a décidé d'organiser son congrès mondial, qui se tient normalement tous les quatre ans, en ligne en 2023. Le Congrès spécial de l'IE se tiendra en présentiel en 2024.

ii) Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur

Le directeur général rend compte de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur.

iii) Sommet sur la transformation de l'éducation des Nations Unies

Le directeur général rend compte du Sommet sur la transformation de l'éducation des Nations Unies qui s'est tenu en septembre à New York.

11. Énoncés de principes et procédures administratives de l'ACPPU

a) Liberté académique et engagements par contrat de durée déterminée

PRÉSIDENT-PERSONNEL ACADÉMIQUE CONTRACTUEL/PRÉSIDENTE-BIBLIOTHÉCAIRES ET ARCHIVISTES : QUE l'énoncé de principes révisé sur la liberté académique et les engagements par contrat de durée déterminée soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Projet de procès-verbal

- b) Discrimination contre le personnel académique vivant avec une maladie transmissible

COPRÉSIDENT-ÉQUITÉ (CLAYBOURN)/BRANDON : QUE l'énoncé de principes révisé sur la discrimination contre le personnel académique vivant avec une maladie transmissible soit approuvé.

ADOPTÉE

- c) Ressources bibliothécaires et soutien pour les programmes offerts en français dans un contexte minoritaire

REPRÉSENTANT ORDINAIRE (FRANCOPHONE)/REPRÉSENTANTE ORDINAIRE (QUÉBEC) : QUE l'énoncé de principes sur les ressources bibliothécaires et le soutien pour les programmes offerts en français dans un contexte minoritaire soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) Mise sur pied d'un réseau national de garde d'enfants

COPRÉSIDENTE-ÉQUITÉ (SPRONK)/PRÉSIDENTE-LIBERTÉ ACADÉMIQUE ET PERMANENCE DE L'EMPLOI : QUE l'énoncé de principes révisé sur la mise sur pied d'un réseau national de garde d'enfants soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- e) Procédures de l'ACPPU en cas d'atteinte à la liberté académique

PRÉSIDENTE-LIBERTÉ ACADÉMIQUE ET PERMANENCE DE L'EMPLOI /MOUNT SAINT VINCENT : QUE les procédures révisées en cas d'atteinte à la liberté académique soient approuvées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- f) Reconnaissance de la charge de travail accrue des membres du personnel académique au sein des groupes ayant droit à l'équité en contexte minoritaire

COPRÉSIDENT-ÉQUITÉ (CLAYBOURN)/MOUNT SAINT VINCENT : QUE l'énoncé de principes révisé sur la reconnaissance de la charge de travail accrue des membres du personnel académique au sein des groupes ayant droit à l'équité en contexte minoritaire soit approuvé.

ADOPTÉE

- g) Droits des bibliothécaires et des archivistes francophones travaillant en français dans un milieu linguistique minoritaire

REPRÉSENTANT ORDINAIRE (FRANCOPHONE)/VICE-PRÉSIDENTE : QUE l'énoncé de principes sur les droits des bibliothécaires et des archivistes francophones travaillant en français dans un milieu linguistique minoritaire soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- h) Traumavertissements

PRÉSIDENTE-LIBERTÉ ACADÉMIQUE ET PERMANENCE DE L'EMPLOI /TRÉSORIER : QUE l'énoncé de principes révisé sur les traumavertissements soit approuvé.

Projet de procès-verbal

ADOPTÉE

- i) Harcèlement en ligne ciblé du personnel académique

PRÉSIDENTE-LIBERTÉ ACADÉMIQUE ET PERMANENCE DE L'EMPLOI /VICE-PRÉSIDENTE : QUE l'énoncé de principes sur le harcèlement en ligne ciblé du personnel académique soit approuvé.

ADOPTÉE

- j) Équité envers le personnel académique contractuel

PRÉSIDENT-PERSONNEL ACADÉMIQUE CONTRACTUEL/LAURENTIENNE : **QUE** l'énoncé de principes révisé sur l'équité envers le personnel académique contractuel soit approuvé.

ADOPTÉE

- k) Procédure de blâme

PRÉSIDENTE-LIBERTÉ ACADÉMIQUE ET PERMANENCE DE L'EMPLOI /PRÉSIDENTE-BIBLIOTHÉCAIRES ET ARCHIVISTES : QUE la procédure de blâme révisée soit approuvée.

ADOPTÉE

- l) Redéploiement du personnel académique

VICE-PRÉSIDENTE/WINNIPEG : QUE l'énoncé de principes révisé sur les programmes excédentaires, la réorganisation et le redéploiement du personnel académique soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- m) Discrimination fondée sur l'âge

COPRÉSIDENTE-ÉQUITÉ (SPRONK)/PRÉSIDENTE-BIBLIOTHÉCAIRES ET ARCHIVISTES : QUE l'énoncé de principes sur la discrimination fondée sur l'âge soit approuvé.

ADOPTÉE

12. Forum des candidates/candidats au poste de représentant(e) ordinaire

Le candidat au poste de représentant ordinaire (Autochtone) au sein du Comité de direction de l'ACPPU s'adresse au Conseil.

13. Résolutions des associations membres

Résolution d'urgence sur la guerre en Ukraine :

SEFPO/WILFRID LAURIER :

ATTENDU QUE la guerre en Ukraine fait rage depuis plus de huit mois, qu'elle a fait des dizaines de milliers de morts et de blessés, dont des milliers de civils ukrainiens innocents, et qu'elle a entraîné une destruction massive des infrastructures civiles;

ATTENDU QUE la guerre a entraîné une profonde polarisation géopolitique, des pénuries alimentaires et énergétiques, une hyperinflation et une crise économique mondiale;

Projet de procès-verbal

ATTENDU QUE la guerre a donné lieu à une rhétorique de plus en plus incendiaire de la part de la Russie et des États-Unis concernant l'utilisation d'armes nucléaires;

ATTENDU QUE l'OTAN continue de financer et d'armer le gouvernement ukrainien dans le but exprès de « saigner » ou d'« affaiblir » la Russie, d'empêcher les négociations de paix, de prolonger la guerre en Ukraine et de la transformer en une guerre par procuration entre la Russie et l'OTAN;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt supérieur du peuple ukrainien, du peuple européen et de la communauté internationale de mettre fin immédiatement à la guerre en Ukraine;

ATTENDU QU'en tant qu'universitaires, nous défendons la paix, la démocratie, le dialogue et le recours à la diplomatie plutôt qu'à la force militaire;

ATTENDU QUE le Canada est membre de l'OTAN et qu'il est donc partie prenante et partisan de ce conflit;

QU'IL SOIT DONC RÉSOLU QUE l'ACPPU demande au gouvernement canadien :

1. d'entamer immédiatement des négociations de paix entre la Russie et l'Ukraine et de demander un arrêt de toute obstruction au déroulement de ces négociations par l'OTAN;
2. travailler, par l'entremise des Nations Unies, à l'établissement d'un nouveau cadre de paix et de sécurité pour l'Europe qui respecte la souveraineté et la sécurité de tous les pays et de toutes les populations.

REJETÉE

14. Élections

Le président d'assemblée communique les résultats des élections.

a) Représentant ordinaire (Autochtone)

David Newhouse (Trent) est élu représentant ordinaire (Autochtone) pour un mandat d'un an se terminant en avril 2023.

15. Rapport de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)

Michel Lacroix, président et trésorier de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU), rend compte des activités de la fédération.

16. Rapport de la FNEEQ-CSN

Caroline Quesnel, présidente de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ), rend compte des activités de la fédération.

17. Rapports des comités permanents du Conseil

a) Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi

A. Hearn, présidente du Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi, rend compte des travaux du comité. À sa réunion du mois d'août, le comité a examiné et évalué plusieurs dossiers de liberté académique. Le comité a aussi discuté de plusieurs questions et priorités, notamment l'Université

Projet de procès-verbal

Laurentienne, le projet de loi 32 au Québec, la nouvelle législation sur les préjudices en ligne, Ed Tech, ainsi que la liberté académique et la liberté d'expression. Le comité poursuit ses travaux sur le développement d'un portail et d'un atelier sur la liberté académique. A. Hearn souligne le travail de production d'une vidéo sur la liberté académique et remercie les membres pour leur soutien.

b) Comité de la négociation collective et de l'organisation

L. Savage, président du Comité de la négociation collective et de l'organisation, rend compte des travaux du comité. Ce dernier a établi un groupe de travail chargé de réviser et de mettre à jour le Manuel de grève de l'ACPPU. Le comité travaille à l'élaboration du thème et de l'ordre du jour provisoire du Forum pour les négociateurs en chef, qui a été renommé Forum sur la négociation collective et l'organisation, et qui doit avoir lieu les 24 et 25 mars 2023 à Ottawa. Le changement de nom du forum témoigne d'un effort visant à accroître l'inclusivité et à élargir la base de ceux et celles qui se considèrent inclus dans le cadre de la négociation et de l'organisation. L. Savage prend un moment pour partager son point de vue sur la loi 28 de l'Ontario et ses conséquences.

c) Comité du personnel académique contractuel

N. Papatheodorakos, président du Comité du personnel académique contractuel, rend compte des travaux du comité. Ce dernier a créé des sous-groupes chargés de revoir l'énoncé de principes sur la permanence du personnel académique contractuel et le nouvel énoncé de principes sur la protection intellectuelle des travaux du CAS. Le comité en est aux premières étapes de la planification de la Conférence du personnel académique contractuel, prévue pour les 20 et 21 octobre 2023, qui aura pour thème « Les nombreux visages du PAC ». Il fait rapport sur la Semaine de l'emploi équitable, la campagne annuelle de l'ACPPU visant à sensibiliser la population aux enjeux touchant le personnel académique contractuel, et souligne que l'événement a été couronné de succès.

d) Comité de l'équité

S. Spronk et M. Claybourn, coprésidents du Comité de l'équité, rendent compte des travaux du comité. Ce dernier a tenu une réunion conjointe avec le Comité du personnel académique contractuel afin d'échanger des idées pour soutenir le développement de la trousse de l'équité. Le comité a ajouté à la trousse en ligne du nouveau contenu sur la liberté académique, ainsi qu'un glossaire lexical. Le comité est en train de finaliser les préparatifs de la conférence sur l'équité qui se tiendra en février 2023 dans un format hybride. Figureront au programme des exposés présentés par des collègues bien au fait des questions d'équité, ainsi que des ateliers pour permettre aux participants de mettre en pratique ou d'élaborer des stratégies qu'ils pourront mettre en œuvre dans leurs établissements.

e) Comité des bibliothécaires et des archivistes

K. Cushon, présidente du Comité des bibliothécaires et des archivistes, rend compte des travaux du comité. Elle fait état du vif succès qu'a remporté la conférence des bibliothécaires et des archivistes, tenue les 21 et 22 octobre. L'événement tenu en mode hybride a réuni près de cent participants. K. Cushon souligne les efforts déployés par le personnel de l'ACPPU pour organiser l'événement. Le comité a tenu sa réunion régulière avant la conférence, le 20 octobre. Il surveille de près les compétences fondamentales de l'ABRC,

Projet de procès-verbal

faisant remarquer que le comité a fourni de la rétroaction sur l'élaboration de ce projet. Le comité travaille également à la rédaction d'une politique sur le libre accès.

18. Rapports des groupes de travail et des comités relevant du Comité de direction

a) Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire des Autochtones

Il n'y a rien de nouveau à signaler.

b) Rapport du Comité des francophones

P. Noël, président du Comité des francophones, rend compte des travaux du comité. L'une des principales priorités du comité reste la nécessité de recruter de nouveaux membres pour pourvoir les postes vacants. Le comité discute de la modernisation de la *Loi sur les langues officielles* et de ses implications pour les établissements d'enseignement postsecondaire, en particulier les universités en milieu minoritaire francophone. Le comité organisera sa conférence triennale des francophones en 2024. Il en est aux premiers stades de la planification du thème et du programme.

c) Rapport du Comité de la gouvernance

R. Whitaker, vice-présidente, indique que le nouveau Comité de la gouvernance a tenu sa première réunion. Elle fait part des progrès réalisés dans le développement d'un référentiel de gouvernance en ligne qui sera lancé cet hiver. Ce référentiel contiendra des outils et des ressources qui pourront être adaptés aux besoins locaux. Le comité est également en train d'élaborer une campagne nationale sur la gouvernance, une campagne publique pour mettre les questions de gouvernance sur le radar. Il a également organisé une séance en ligne sur la gouvernance dans le cadre des séances d'information préalables au Conseil; cette séance a réuni de nombreux participants de tout le pays.

19. Composition des comités permanents de l'ACPPU

PRÉSIDENT/MOUNT ROYAL : QUE la liste des candidates et candidats aux postes des comités permanents de l'ACPPU soit ratifiée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20. Rapport sur l'administration et les finances

a) Rapport financier – Exercice clos le 30 juin 2022

Le trésorier Y. Sangaré présente les résultats financiers de l'exercice clos le 30 juin 2022.

b) Rapport du vérificateur [à titre d'information seulement]

Le rapport du vérificateur est inclus dans le cahier de documentation du Conseil.

TRÉSORIER/BRANDON : QUE les états financiers vérifiés pour l'exercice clos le 30 juin 2022 soient approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Projet de procès-verbal

- c) Rapport financier – Premier trimestre clos le 30 septembre 2022

Le trésorier Y. Sangaré présente les résultats financiers du premier trimestre clos le 30 septembre 2022.

21. Rapports des organismes affiliés

- a) Rapport du Syndicat national de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (SNACPPU)

R. Vose, vice-président du Syndicat national de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (SNACPPU), donne un bref aperçu des activités du SNACPPU au nom du président du SNACPPU L. Molner qui n'a pu assister à l'assemblée.

- b) Rapport de la Caisse de défense de l'ACPPU

M. Shaw, nouveau président de la Caisse de défense de l'ACPPU, rend compte des activités de la Caisse de défense et signale qu'un rapport est inclus dans le cahier de documentation du Conseil. Il fait le point sur l'état d'avancement des demandes de prestations et indique que des discussions sont en cours concernant des modifications du règlement administratif régissant la Caisse. Il remercie le président sortant de la Caisse de défense, Ted Binnema, pour le rôle qu'il a joué à la présidence pendant quatre ans.

- c) Rapport de la Fondation Harry-Crowe

Le président signale que la Fondation Harry-Crowe a été créée pour traiter les questions de liberté académique. Il signale que les cinq administrateurs de longue date de la fondation se retirent et que le Comité de direction de l'ACPPU souhaite reconnaître leurs services en leur décernant le titre de membre honoraire de l'ACPPU.

PRÉSIDENT/NEW BRUNSWICK : QUE le Conseil de l'ACPPU décerne le titre de membre honoraire à Penni Stewart, Bill Bruneau, Len Findlay, David Johnson et Françoise Naudillon, en reconnaissance de leurs importantes réalisations et de leurs longs états de service à titre d'administrateurs de la Fondation Harry-Crowe de l'ACPPU.

ADOPTÉE

- d) Rapport de la Fondation de l'ACPPU pour les réfugiés

Le directeur général indique que la Fondation de l'ACPPU pour les réfugiés a servi à aider les réfugiés afghans et ukrainiens.

- e) Rapport du Fonds de défense des libertés civiles de l'ACPPU

Le directeur général indique qu'il n'y a rien de nouveau à signaler, le Fonds ne s'étant pas réuni depuis la dernière assemblée du Conseil.

- f) Rapport de la Fiducie de la Bourse commémorative J.H.-Stewart-Reid

B. Austin-Smith, administratrice de la Fiducie J.H.-Stewart-Reid, souligne que Jade Crimson Rose Da Costa, doctorante en sociologie à l'Université York, est récipiendaire de la Bourse 2022-2023.

Projet de procès-verbal**22. Rapport des réunions du Comité de direction**

a) Procès-verbaux

i) Réunion du 24 février 2022

L'assemblée reçoit à titre informatif le procès-verbal de la réunion du 24 février 2022.

ii) Réunion du 26 avril 2022

L'assemblée reçoit à titre informatif le procès-verbal de la réunion du 26 avril 2022.

iii) Réunion du 16 juin 2022

L'assemblée reçoit à titre informatif le procès-verbal de la réunion du 16 juin 2022.

23. Mot de la fin du président

Le président remercie les déléguées et délégués de leur participation à la 93^e assemblée du Conseil de l'ACPPU. Il remercie les nombreux membres du personnel qui ont contribué à l'organisation de cette assemblée.

L'assemblée reçoit à titre informatif le procès-verbal de la réunion du